

---

Ce qui rend inédite, en troisième lieu, l'action entreprise par l'Agence dans le domaine culturel et technique, c'est que cette action est véhiculée par la langue française. Au bout du compte, c'est peut-être là ce qui fait la nécessité historique de l'institution lancée à Niamey. Nous savons tous de quelles hautes valeurs cette langue est porteuse et combien elle est efficace comme moyen de communication entre les peuples: car la langue française plonge ses racines dans une des civilisations qui a le plus enrichi le patrimoine de l'humanité.

Par divers cheminements historiques, cette langue s'est propagée à tous les continents. Elle s'est implantée jusqu'au coeur de l'Afrique; elle a pris racine en Amérique du Nord, dans les Antilles, en Asie, dans l'océan Indien. Cette dissémination a fait apparaître, au fil des siècles, un univers culturel débordant largement l'aire européenne qui en reste le point de ralliement. Au Canada, dans les Antilles et à l'Île Maurice, on parle français depuis plus de trois siècles, en Afrique, depuis un siècle ou deux; on parle français dans toutes les régions de la planète; mais on y pense autrement qu'en Europe, puisque la vie en société y est astreinte à d'autres conditionnements économiques et politiques et y est exposée à une autre variété d'influences culturelles et techniques. Le grand défi que doit relever l'Agence de coopération, c'est justement de structurer et de développer au maximum cette mosaïque d'une extrême richesse.

S'il m'a paru opportun de rappeler ces données fondamentales, que la plupart considèrent sans aucun doute comme des évidences, c'est qu'à la suite de cette Conférence générale, le Conseil d'administration et le secrétariat devront appliquer une nouvelle politique générale et modifier l'orientation comme les modalités concrètes des programmes. Or, pour que cette entreprise donne à l'Agence le second souffle dont celle-ci a désormais besoin, il faudra qu'elle soit poursuivie à l'intérieur des paramètres qui définissent son champ d'action. La délégation canadienne a eu l'occasion, pendant cette Conférence, d'énoncer le détail des positions de nos gouvernements sur les divers sujets que le secrétariat et le Conseil d'administration ont portés à notre attention; il n'est cependant pas inutile de rappeler quelques idées-force auxquelles le Canada attache beaucoup d'importance.

D'abord, l'accent que les membres souhaitent voir mis sur le développement nous paraît non seulement répondre aux besoins de l'heure -- comme en témoigne la résolution adoptée à l'issue de la septième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies -- mais, en outre, tout à fait conforme à la vocation de l'Agence. De plus ceux qui auront pris connaissance de la Nouvelle stratégie de déve-

---